



Registre SCESe

Numéro d'accréditation : SCESe 0018

Norme internationale : ISO/CEI 17024:2012
Norme suisse : SN EN ISO/CEI 17024:2012

ASEND
Association Suisse des Essais
Non Destructifs
8600 Dübendorf
SUISSE

Responsable : René Klieber
Responsable SM : Daniel Wilke
Téléphone : +41 79 818 14 99
E-Mail : office@sgzp.ch
Internet : <http://www.sgzp.ch>
Première accréditation : 16.09.1994
Accréditation actuelle : 05.10.2020 au 04.10.2025
Registre voir : www.sas.admin.ch
(Organismes accrédités)

Portée de l'accréditation dès le 05.10.2022

Organisme de certification pour le personnel d'essais non destructifs

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
SN EN ISO 9712:2022	<p>Essais non destructifs - Qualification et certification du personnel END (ISO 9712:2022)</p> <p>Secteurs industriels:</p> <ul style="list-style-type: none">- fabrication d'équipements- essais avant et en cours d'exploitation d'équipements, qui comprend la fabrication- aérospatiale- maintenance ferroviaire	<p>La SN EN ISO 9712:2012a été remplacé le 01.10.2022 par la SN EN ISO 9712:2022.</p> <p>Les certifications selon SN EN ISO 9712:2012 qui ont eu lieu avant la promulgation de la SN EN ISO 9712:2022 restent valables jusqu'à la prochaine étape nécessaire dans le processus de certification (renouvellement, recertification)</p>



Registre SCESe

Numéro d'accréditation : SCESe 0018

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
SN EN ISO 9712:2022	Incluant les produits sectoriels suivants: <ul style="list-style-type: none">- pièces moulées (c) (matériaux ferreux et non ferreux);- pièces forgées (f) (tous types de pièces forgées; matériaux ferreux et non ferreux);- soudures (w) (tous types de soudure, y compris le brasage tendre, pour matériaux ferreux et non ferreux);- tubes et tuyauteries (t) (sans soudure, soudés, en matériaux ferreux ou non ferreux, y compris les produits plats destinés à la fabrication de tuyauteries soudées);- produits corroyés sauf pièces forgées (wp) (par exemple tôles, barres, fils);- matériaux composites (p)	
SN EN 4179:2022-01 / NAS 410 rév. 5	Série aéronautique – Qualification et agrément du personnel pour les contrôles non destructifs	Version anglaise, correspond à EN 4179 :2017 Cet organisme a été reconnu par l'OFAC à cause de son accréditation selon le National Aerospace NDT Board EASA-part 145 (17.06.2015). Dans ce cas, l'autorisation d'examen résulte de l'employeur.
Réglementation ASEND; édition 10/2022	Incluant les méthodes de contrôles non destructifs suivants: <ul style="list-style-type: none">- contrôle par émission acoustique (AT)- contrôle par courants de Foucault (ET)- contrôle d'étanchéité (LT) (les essais de pression hydrauliques étant exclus)- contrôles magnétique (MT)- contrôle par ressuage (PT)	Pour les niveaux et les certifications marqués avec * existent des règles spécifiques selon la directive ASEND Uniquement certifié par l'ASEND Niveaux de qualification 1, 2 et 3* Uniquement certifié par l'ASEND Niveaux de qualification 1, 2 et 3 Niveaux de qualification 1, 2 et 3



Registre SCESe

Numéro d'accréditation : SCESe 0018

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
Réglementation ASEND; édition 01/2020	<ul style="list-style-type: none"> - contrôle par radiographie numérique (RT-D) - contrôle par radiographie – film (RT-F) - contrôle par radiographie – film et numérique (RT-FD) - contrôle par radiographie – radioscopie (RT-S) - contrôle des contraintes résiduelles (ST) - contrôle par thermographie (TT) - contrôle par ultrasons (UT) - contrôle visuel (VT) <p>Habilitation de personnel en essais pour équipements sous pression ainsi que récipients à pression simples</p>	<p>Niveaux de qualification 1, 2 et 3*</p> <p>Niveaux de qualification 1, 2 et 3*</p> <p>Niveaux de qualification 1, 2 et 3*</p> <p>Uniquement certifié par l'ASEND</p> <p>Uniquement certifié par l'ASEND</p> <p>Niveaux de qualification 1, 2* et 3*</p> <p>Niveaux de qualification 1, 2 et 3*</p> <p>Niveaux de qualification 1, 2 et 3</p> <p>Entité Suisse désignée Notifié à l'Union Européenne comme entités tiers partie (RTPO)</p>
<p>SR 930.114 Ordonnance sur la sécurité des équipements sous pression (Ordonnance sur les équipements sous pression, OSEP).</p> <p>2014/68/EU Directive du 15 mai 2014 concernant l'harmonisation de la mise à disposition sur le marché des équipements sous pression (directive sur les équipements sous pression)</p> <p>RS 930.113 Ordonnance sur la sécurité des récipients à pression simples (Ordonnance sur les récipients à pression, OSRP).</p> <p>2014/29/UE Directive du 26 février 2014 concernant l'harmonisation de la mise à disposition sur le marché des récipients à pression simples (directive sur les récipients à pression simples)</p>	<p>Habilitation de personnel en essais non destructifs pour équipements sous pression</p> <p>Habilitation de personnel en essais non destructifs pour récipients à pression simples</p>	<p>L'OSEP RS 819.121 a été remplacée par l'OSEP RS 930.114</p> <p>Directive sur les équipements sous pression 2014/68/UE avec chap. 4 et annexe I, 3.1.2</p> <p>L'OSRP RS 819.122 a été remplacée par OSEP RS 930.113</p> <p>Directive 2014/29/UE avec l'annexe I, 3.2</p>

En cas de contradictions dans les versions linguistiques des registres, la version allemande fait foi.



Registre SCESe

Numéro d'accréditation : SCESe 0018

Abréviation	Signification
EASA	European Aviation Safety Agency
IR	Infrarouge
NAS	National Aerospace Standards
OFAC	Office fédéral de l'aviation civile
OSEP	Ordonnance sur les équipements sous pression
OSRP	Ordonnance sur les récipients à pression
RTPO	Recognised Third Party Organisation (EU)

* / * / * / * / *